



Compte-rendu du Conseil d'école du 7 mars 2019

Présents :

Parents élus : Mmes Dias, Odon-Vigne, M. Micolle et Redon.
Mairie : Mmes Manouvrier, Vidon, Jeanblanc
Enseignants : Mmes Charles, Belcastro, Manouvrier, Le Gal, Ribeiro, M. Bel et Jarru.
DDEN : M. Paviot

Excusé : M. Moutard Inspecteur de l'Education Nationale s'excuse de son absence.
Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, la réunion du conseil d'école commence.

Rentrée 2019 :

Prévisions d'effectifs : 133 enfants. 16 PS, 18 MS, 17 GS, 16 CP, 14 CE1, 16 CE2, 15 CM1 et 21 CM2.
Nous échangeons en étroite collaboration avec la mairie, pour mettre à jour de façon fiable les effectifs pour la rentrée 2019.

Les demandes de dérogations sont étudiées conjointement (école-mairie) au cas par cas que ce soit pour des dérogations sortantes ou entrantes (en sachant que les dérogations entrantes ne sont pas comptabilisées dans les effectifs).

Inscriptions :

- en mairie : se munir du livret de famille et d'un justificatif de domicile. La mairie remet aux familles un certificat d'inscription scolaire.
- à l'école : se munir du carnet de santé et du certificat d'inscription.

Organisation de l'école

★ RASED :

Mme MICOLLE (maître E) est intervenue de novembre à janvier, 2 fois par semaine en accompagnant 3 petits groupes d'élèves de CE2, CM1 et CM2 en lecture.

Mme RAVET (psychologue scolaire) intervient en suivi auprès d'élèves à la demande des parents, en conseil lors d'équipes éducatives et en bilan. L'intervention de la psychologue scolaire auprès des élèves ne se fait qu'à la demande des parents et une fois leur accord donné.

Nous rappelons qu'il n'y a pas de secteurs prioritaires par rapport à d'autres pour l'intervention du RASED. Les interventions se font en fonction des demandes d'aide des équipes enseignantes tout au long de l'année.

- ★ Visite de **l'infirmière scolaire** les 26 et 29 novembre pour les GS. Vérification des vaccins, bilan visuel, auditif, éventuel retard et/ou trouble de langage oral et écrit, examen bio métrique (poids, taille).
- ★ Elle repassera le 11 mars pour bilancer quelques élèves de CE2 qui présentent quelques difficultés en lecture fluence (rapidité de lecture)
- ★ Les CM2 n'auront pas de visite médicale car ils seront vus en 6^{ème} au collège mais en revanche, ils bénéficieront d'une intervention sur la puberté en juin.
- ★ Visite de la PMI (Protection Maternelle et Infantile) : pendant plusieurs années, la PMI faisait un bilan avec les élèves de Petite Section. Mais depuis 3 ans, elle ne passe plus, faute de moyens et de temps.

Projets

- ★ Les 2 classes élémentaires, CM1 et CM2 pratiquent la musique 1 séance/semaine de février à fin juin (financé par la communauté de communes) sur le thème mise en audio de notre album. Le choix de ces classes est imposé par la communauté de communes qui finance.
- ★ Les CM1 et CM2 finissent leur album avec la participation de l'illustratrice, Catherine CHION, sur 4 séances financées par le Conseil Général. Ils sortiront également une 3ème et dernière fois sur le site ENS

des étangs de Passins. Une restitution de toutes les classes ayant participé au projet est prévue le 25 juin, pour les familles sur un des sites ENS.

- ★ Les 3 classes : CP/CE1, CE1/CE2 et CM1 débiteront leur cycle piscine à Morestel le 4 avril jusqu'au 27 juin. Financé par la communauté de communes et la Mairie pour les CP/CE1 et CE1/CE2 (choix fait par la communauté de communes de financer le cycle 2) et le sou des écoles pour les CM1.
- ★ Les CP/CE1 et CE1/CE2 participent à un projet spectacle vivant, financé par le sou des écoles et l'association organisatrice : « scène en herbe » Ils ont bénéficié de 4 séances par classe avec une intervenante. Les 18, 20 et 21 juin, ils rencontreront les 6 autres classes participatives pour échanger leurs créations à Salagnon. Mardi 18 juin soir, ils présenteront leurs créations aux familles toujours à Salagnon.
- ★ Les CE1/CE2 ont débuté leur cycle danse financé par la communauté de communes (par le biais de « Fête des arts ») organisé en 8 séances. Une représentation pour les familles aura lieu le 18 mai soir à St Baudille. Une deuxième représentation aura lieu à la salle Ninon Vallin à Montalieu le 28 mai pour échanger avec les classes participantes.

- ★ Les CM2 partiront en classe découverte du 4 au 7 juin à Vassieux en Vercors, autofinancé par la classe (avec une vente de pizzas et de décorations de Noël), les familles (90 €) et le sou des écoles.

- ★ Les 2 classes de maternelle se rendront à Villard les Dombes au parc des oiseaux le 14 mai financé par le sou des écoles

- ★ Le cycle 3 (CM1 et CM2) a reçu les élèves d'Optevoz à Courtenay pour une rencontre lutte.

- ★ La photo de classe a eu lieu ce jour, jeudi 7 mars.
- ★ Le Père-Noël est passé vendredi 21 décembre et a offert à chaque enfant des friandises ainsi qu'un livre (financement CCAS/Mairie)

Subvention ENIR : Ecoles Numériques innovantes et ruralité

Une demande de subvention a été déposée auprès de l'Etat pour financer conjointement avec la Mairie 3 vidéoprojecteurs interactifs + tableaux blancs pour un montant total de 8 000 € environ. Soit une subvention de 4 000€ par l'Etat.

Nous sommes toujours en attente d'une réponse.

Questions diverses

- Parents : Quand un agriculteur traite les champs à côté de l'école avec des produits potentiellement toxiques, quelle est la procédure vis-à-vis des enfants ? Des parents ont signalé qu'il y a quelques semaines les ATSEM auraient dit qu'ils avaient dû rentrer les enfants lors de la récréation car l'agriculteur « phosphatait » ses champs ?

Réponse : Les ATSEM n'ont pas tenu ces propos. Il n'a jamais été question de faire rentrer les enfants de la récréation pour un risque potentiel ces dernières années. Cela s'est produit une fois lors d'une séance de TAP (il y a donc 2 ans). Dès lors un « protocole » a été établi avec l'agriculteur qui traite ses champs hors temps scolaires

Toutefois, suite à l'inquiétude des parents, la Mairie s'est de nouveau renseignée auprès de l'agriculteur en question. Il est évident pour lui également de ne pas traiter ses champs pendant le temps scolaire.

- Parents : Les tarifs de cantine/garderie seront-ils maintenus pour la rentrée septembre 2019 ?

Réponse Mairie : Cela va être voté au budget mairie le 28 mars.

L'équipe enseignante remercie pour leur engagement :

La mairie
Les parents d'élèves délégués
Le sou des écoles

**Date du prochain conseil d'école :
Jeudi 13 Juin 2019 à 18h00**